

Bonjour,

Nous vous souhaitons la bienvenue au Pavillon de la pointe de l'Argentenay. Il ne s'agit pas d'une résidence louée de façon commerciale mais plutôt de notre résidence secondaire que nous louons quand nous n'en profitons pas nous-même. Pour cette raison, il se peut que vous trouviez des objets personnels ici et là. S'il vous plaît, les laisser où ils sont ou les ranger ailleurs si vous avez besoin de l'espace. Vous pourriez aussi trouver des produits de consommation générale tels du beurre, du café, des condiments et bien autre chose. Vous pouvez les utiliser si vous en avez besoin. Nous vous demandons simplement de remplacer ce que vous prenez par quelque chose d'équivalent.

Pour les habitués, nous avons l'immense chance depuis l'été 2025 de reprendre le flambeau de Mario, l'ancien propriétaire. Nous continuons de faire vivre et partager le pavillon comme il le faisait. Ce sont simplement ajouté quelques articles pour enfants depuis ce temps.

Finalement, vous trouverez dans les pages qui suivent des instructions qui répondront à la plupart de vos interrogations sur le fonctionnement du Pavillon. Nous espérons vous apprécierez notre résidence et ce coin de paradis autant que nous l'apprécions.

En cas de problème ou d'urgence, vous pouvez nous rejoindre par téléphone ou courriel :

(418) 933-7633

pavillondelapointe@gmail.com

...

La suite ici ↓

Circulation / Vitesse / Poussière / Problèmes sur le chemin de l'Anse-Verte:

La vitesse de circulation maximale permise en tout temps sur le chemin de l'Anse-Verte est de 15 km/heure. **Le respect de cette limite est important tant pour la sécurité des personnes que pour limiter la poussière produite en été.** Il est interdit de stationner des voitures sur le bord du chemin de l'Anse-Verte. Les voitures doivent être stationnées dans l'entrée de la résidence.

Si vous rencontrez des problèmes relatifs au chemin de l'Anse-Verte (déneigement, panne ou si vous vous embourbez dans la neige) communiquez en premier lieu avec M. Richard Dallaire qui s'occupe de l'entretien du chemin de l'Anse-Verte : 418 934 2240. Si vous n'arrivez pas à le rejoindre, contactez-moi.

Terrain du 10 chemin de l'Anse-Verte:

Le terrain du Pavillon est borné à l'avant du chalet par le fleuve et à l'arrière par le haut du cap. En largeur, le terrain fait 30 mètres et est délimité par des haies.

Il est important de respecter les propriétés des voisins et de ne pas circuler sur leurs terrains. **Pour accéder au fleuve, descendre et remonter sur le terrain du Pavillon ou à des endroits où il n'y a pas de résidences.**

Lors de votre arrivée au chalet

La porte d'entrée du chalet est celle située du côté ouest (côté opposé à l'entrée des voitures) du chalet.

Le code d'accès de 4 chiffres que vous avez obtenu est valide pour la porte du chalet et pour le garage. **Pour entrer dans le chalet, saisir le code à 4 chiffres et appuyez sur la touche « * », la porte se déverrouillera automatiquement.** Pour entrer dans le garage, saisir le code à 4 chiffres **et tourner le verrou vers la droite manuellement.**

Les interrupteurs des lumières du salon sont à gauche de la porte d'entrée du chalet et aussi à gauche de la porte d'entrée du garage.

Voitures électriques

Le chalet est équipé d'une borne de recharge électrique de 40 ampères capable de fournir jusqu'à 9kW. Elle est située derrière le chalet sur le mur « Est » de l'appentis.

Le chauffage

Le chalet est équipé de thermostats électroniques pour contrôler les planchers chauffants de la cuisine, de la salle de bain et du salon et pour contrôler les plafonds chauffants des 2 chambres et du corridor.

Si vous devez ajuster la température des thermostats, faire les ajustements en utilisant les flèches vers le haut ou vers le bas pour modifier la température en mode manuel. Prenez note que les planchers et plafonds chauffants sont plus lent à réagir que des modes de chauffage plus traditionnels. Ne pas hausser la température des plancher et des plafonds de façon précipitée, il faut leur laisser le temps de réagir.

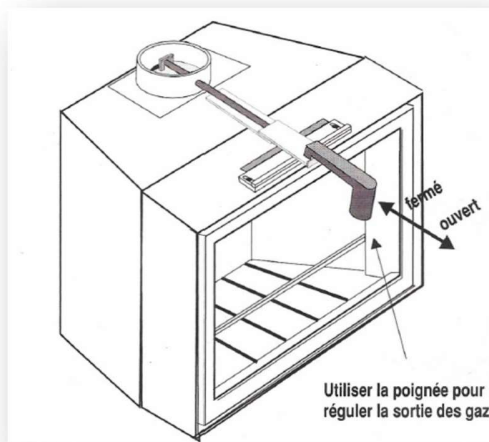
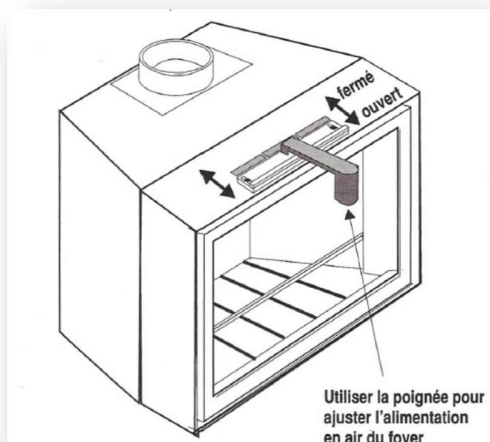
Air climatisé

Le chalet est équipé d'une thermopompe dont la tête est située dans la chambre des maîtres et pointe vers le corridor. La commande à distance est accrochée sur le mu sous l'appareil. Svp, toujours la laisser à cet endroit. Vous pouvez la laisser fonctionner tout le temps durant vos séjours d'été, elle s'ajuste automatiquement à la demande. Quand vous quittez, laissez-la fonctionner à 23 degrés et ce sera frais à votre retour. En hivers, son utilisation n'est pas normalement requise.

Foyer dans le salon :

Il y un protocole à respecter pour chauffer le foyer du salon. ***S'il vous plaît, bien lire les informations qui suivent avant d'utiliser le foyer.***

Le foyer est en fait un poêle à combustion lente encastré dans l'âtre du foyer de pierre. Pour opérer le foyer il faut utiliser la poignée amovible qui sert à ouvrir la porte du foyer et à manipuler les clefs, ou clapets, de contrôle de la combustion. La poignée se trouve normalement sur la tablette en haut du foyer (toujours y laisser la poignée amovible). Ne pas la laisser sur la porte après avoir allumé le foyer car elle deviendrait très chaude. Les dessins ci-dessous illustrent le fonctionnement des 2 clapets de contrôle de la combustion du foyer et comment les manipuler avec la poignée amovible.



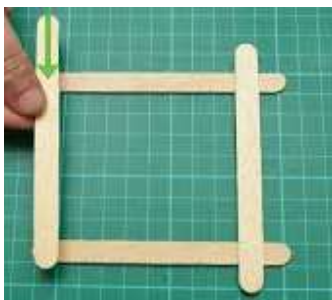
Le premier clapet contrôle l'entrée d'air. À moins que vous soyez un expert dans l'utilisation de poêles à combustion lente, toujours le laisser en position ouverte. Le second clapet est celui qui contrôle la sortie des gaz (de la fumée). C'est ce clapet qu'il faut manipuler si on veut réduire la combustion et augmenter la chaleur. Si vous ne vous sentez pas à l'aise avec l'utilisation de la combustion lente, vous pouvez laisser ce clapet en position ouverte en tout temps.

La première étape pour allumer le foyer consiste à utiliser la poignée amovible pour s'assurer que les deux clapets de contrôle sont en position ouverte. Dans les deux cas, les clapets doivent être tirés vers la personne se situant devant le foyer. Ensuite, utiliser la poignée amovible pour ouvrir la porte du foyer. Il faut y mettre une bonne pression car la porte ferme de façon étanche.

Toujours faire fonctionner le ventilateur au plafond du salon lorsque vous chauffez le foyer afin de faire circuler l'air devant le foyer. Le ventilateur s'actionne par un interrupteur situé à droite de la porte d'entrée.

La prochaine étape consiste à placer le papier et le bois d'allumage dans le foyer. Bien qu'il existe plusieurs façons de faire, voici une façon qui fonctionne bien :

1. Fermer la porte coulissante entre le salon et la cuisine lorsque vous allumez le foyer. Il y a parfois un peu de fumée qui se dégage du foyer lors du processus d'allumage et cela évitera d'enfumer inutilement les autres pièces et de faire sonner le détecteur de fumée placé en haut du passage qui conduit de la cuisine à la salle de bain et aux chambres.
2. Trouver six à huit bâtons de bois d'allumage (ou petits morceaux de bois) et les corder en forme de tour dans le foyer : deux morceaux en parallèle au fond du foyer à environ 25 cm de distance, ensuite deux morceaux, par-dessus les premiers, perpendiculaires au fond du foyer, et ensuite les deux derniers en parallèle au fond du foyer afin de former une tour.



3. Emplir le centre de la tour de papier journal froissé en boule. Mettez-en aussi une bonne quantité autour de la tour. Le papier journal se consumera rapidement lors de l'allumage et servira à réchauffer la cheminée pour maximiser la tire d'air.
4. Placer deux à trois morceaux de bois de taille moyenne sur la tour.
5. Allumer le papier journal et garder la porte du foyer entrouverte de 10 centimètres afin de maximiser l'entrée d'air tout en évitant que des étincelles soient projetées à l'extérieur du foyer.
6. Quand le feu commence à crépiter, fermez la porte de façon hermétique avec la poignée amovible et laissez les clapets ouverts. Si vous voulez passer en mode combustion lente, vous pouvez alors commencer à fermer le clapet qui contrôle la combustion des gaz (la sortie de la fumée). Pour ce faire, utilisez la poignée amovible pour faire glisser le clapet vers l'arrière du foyer - Plus le clapet est glissé vers l'arrière, plus le foyer tente de brûler tous les gaz mais moins la flamme est vivante. Une solution qui offre un bon rapport de vivacité des flammes tout en offrant une économie de bois est de pousser le clapet complètement au fond et de le retirer d'environ 5 cm.

Toujours garder le clapet de contrôle de l'entrée d'air ouvert, peu importe le mode de combustion utilisé.

Quand vous ajoutez du bois, le clapet qui contrôle la sortie de la fumée doit être ouvert avant d'ouvrir la porte (sinon, il y aura de la fumée qui s'échappera de foyer quand vous ouvrirez la porte). Une fois le bois ajouté, vous refermez la porte et replacez le clapet à son ancienne position.

Contrôler la chaleur de façon égale dans le salon peut être difficile. N'hésitez pas à ouvrir une fenêtre si la température devient trop élevée. Ne pas oublier de refermer la fenêtre quand vous allez vous coucher.

Le bois pour le foyer intérieur se trouve dans le garage. Utilisez les sacs « Costco » qui se trouvent dans le garage pour le transporter. Il y a normalement un peu de bois et de papier d'allumage dans le coffre de bois qui se trouve près du foyer dans le chalet. Si vous en manquez, l'épicerie de Ste-Famille en vend en petits sacs qui se transportent bien.

Ne chauffer le foyer intérieur qu'avec du bois sec et dur (bois de feuillus tels érable, bouleau blanc/jaune, hêtre). Ne pas y brûler autre chose que le bois fourni à cette fin.

Foyer extérieur:

S'il vous plaît, respecter les consignes suivantes :

1. Ne pas faire de feu extérieur s'il y a du vent.
2. Ne pas faire de feu sur le terrain hors du foyer ou sur la plage.
3. Quand vous quittez le foyer extérieur, toujours refermer les grilles pare-étincelles.

Le bois de chauffage pour le foyer extérieur se trouve soit près du foyer soit à l'arrière du chalet. Dépendant du moment de l'année, vous pouvez aussi ramasser du bois sec sur le bord du fleuve et dans les rochers qui servent de mur de protection contre les hautes marées. S'il n'y a plus de bois à l'arrière du cabanon, utiliser le bois dans le garage. S'il ne reste plus de bois, certains agriculteurs du secteur vendent du bois de moindre qualité pour des foyers extérieurs (moins cher que pour les foyers intérieurs).

La petite chambre:

La petite chambre est équipée d'une table de travail escamotable et d'un lit escamotable. Les deux ne peuvent être ouverts en même temps. Elle peut donc prendre 2 configurations différentes : une chambre à coucher avec le lit escamotable baissé ou un bureau de travail quand le lit est fermé et la table ouverte. Vous noterez que la porte de la chambre se plie au centre. C'est pour pouvoir la fermer quand le lit est descendu. Si vous utilisez le lit escamotable, ne pas oublier de déployer les pattes en le descendant vers le sol.

La grande chambre:

La grande chambre est dotée d'un « walk-in ». En entrant dans le « walk-in », les deux armoires blanches de gauche sont réservées respectivement pour la literie et à l'usage des propriétaires. Tout le reste est disponible pour les locataires.

Les lampes de nuits de chaque côté du lit sont activées par le touché. Notez qu'elles disposent de connecteurs USB et de prises de courant intégrées.

L'eau

Le chalet est équipé d'un puits artésien situé juste derrière le chalet. Une pompe électrique assure votre alimentation en eau. Normalement, le système fonctionne de façon transparente. Il faut toujours prendre soin d'éviter de gaspiller l'eau, surtout si le chalet est rempli à pleine capacité est que l'on est en période sèche. Dans des conditions normales d'utilisation, il n'y a pas de problème d'alimentation d'eau.

Égouts et eaux usées

Le chalet est équipé de son propre système de traitement des égouts et des eaux usées enfoui dans le sol devant le chalet du côté ouest. Il est important de ne pas jeter autre chose que du papier hygiénique dans la toilette, ex : tampons de démaquillage. Ces types de déchets qui paraissent anodins ne se dégradent pas suffisamment rapidement et peuvent boucher l'entrée ou le drain de la fosse septique entraînant des conséquences coûteuses et fâcheuses.

Télévision, Internet et Musique:

Le chalet est desservi par un service Internet rapide: Un WiFi est disponible et la clef d'accès vous sera communiquée en même temps que le code pour accéder au chalet. Notez aussi que la réception cellulaire est bonne et les réseaux de données des fournisseurs cellulaires sont accessibles au chalet.

Il n'y a pas de service de câblodistribution. Il y a cependant un « Google TV Streamer » de branché à l'arrière de la Télévision. Le « Google TV Streamer » peut être utilisé pour projeter de la musique ou des films via le navigateur Chrome à partir d'un PC, tablette ou téléphone intelligent. Il peut aussi être utilisé pour visionner des chaînes de TV gratuites, des sites de diffusion de films gratuits et pour écouter des chaînes radio, locales et internationales. Vous pouvez aussi utiliser vos propres comptes Netflix, Amazon, AppleTV, Paramount ou autre pour accéder à vos comptes. La télécommande du « Google TV Streamer » se trouve normalement sur la tablette en haut du foyer.

Il y a dernière la télévision des lumières de type « LED » qui offrent un rétro éclairage le soir mettant en valeur le haut du foyer. L'interrupteur de ces lumières est attaché aux câbles qui montent de la tablette du foyer vers la TV.

Déchets et recyclage :

Il y a normalement des sacs à ordures pour les poubelles (blancs), des gros sacs à déchets (bruns) pour y mettre plusieurs petits sacs à ordures et des sacs à recyclage (bleus ou transparents) dans le panneau à gauche du réfrigérateur dans la cuisine. Les sacs à ordures doivent être sortis du chalet lors de votre départ. Il faut les laisser au coin du chemin de l'Anse-Verte et de l'Argentenay (en face de la maison blanche qui fait le coin). Il y a, à cette intersection, un grand conteneur brun de type industriel pour les ordures ménagères et une série de bacs bleus pour le recyclage.

Lave-vaisselle:

Le lave-vaisselle a la particularité d'avoir un panneau de contrôle non apparent situé sur le dessus de la porte et il faut donc ouvrir la porte pour y avoir accès. Pour le mettre en marche, il faut procéder comme suit :

1. Ouvrir la porte.
2. Choisir le cycle de lavage.
3. Appuyer sur la touche « Start ».
4. Fermer la porte (il devrait ainsi démarrer).

Laveuse et sècheuse:

Il y a dans le chalet de la literie en double pour chaque lit ainsi que des serviettes en quantité. Pour les séjours plus longs, il y a une laveuse et une sècheuse ainsi qu'une corde à linge à l'arrière du chalet. Si vous faites du lavage, la laveuse doit être utilisée avec du savon HE² seulement.

Ménage, lavage et entretien:

Le ménage de la résidence après votre séjour est inclus dans les frais. La plage entre les heures de départ et les heures d'arrivée est requise pour faire le ménage, le lavage et, si requis, de l'entretien sur le chalet entre les locations. Il est important de respecter ces plages horaires.

Bruit / Musique:

Le niveau sonore des appareils de musique ne doit pas déranger les voisins.

Tabac:

Merci de ne pas fumer dans le chalet.

Chiens et autres animaux:

Les animaux doivent être tenus en laisse et ne doivent pas déranger les autres propriétaires. Les excréments doivent être ramassés lors de promenades sur le chemin de l'Anse Verte.

Chasse:

Le zonage municipal interdit la chasse du côté sud de l'Île d'Orléans. Les armes de chasse y sont prohibées.

Les randonnées:

La plage est un lieu public que vous pouvez utiliser à votre gré. Il y a de belles randonnées à y faire tant vers la pointe « est » de l'Île que vers le Quai de St-François à l'ouest. Le chemin de l'Anse-Verte est privé et détenu en copropriété par les propriétaires de l'Anse-Verte. Vous pouvez aussi l'utiliser pour vos randonnées en respectant les directives suivantes :

1. **Propriétés privées** : Pour accéder à la plage, descendre par les roches devant le chalet.
2. **Chiens** : Les animaux doivent être tenus en laisse et ne doivent pas déranger les autres propriétaires. Ne laissez pas aboyer votre chien. Les excréments de vos animaux doivent être ramassés lors de promenade dans le chemin.
3. **Circulation /Vitesse/Poussière** : La vitesse de circulation maximale permise en tout temps, à partir de l'entrée du Chemin de l'Anse-Verte est de 15 km/h, que ce soient près des champs de culture ou près des résidences. Par respect pour tous les propriétaires, nous vous demandons de respecter la limite de vitesse de 15 km et moins si nécessaire, en tout temps et encore plus lors de sécheresse, évitant ainsi que les résidents dont les propriétés sont en bordure du chemin ne reçoivent toute la poussière.
4. **Stationnement** : Il est défendu de stationner sur toute la longueur du Chemin de l'Anse-Verte que ce soit le long des champs ou sur le bord de la grève.
5. **Couvre-feu** : Il y a des résidents permanents à de l'Anse-Verte. Il est important de respecter leur quiétude. Ne pas marcher sur le chemin de l'Anse-Verte après 23:00 et si vous marchez avec des lampes frontales, s'il-vous-plaît, éviter de pointer vers les maisons.

Le camping de la pointe d'Argentenay offre la possibilité d'acheter des laissez-passer journaliers pour profiter de ses sentiers dans le boisé de la pointe d'Argentenay. Pour en savoir plus, contactez-les. Vous trouverez les informations pour les contacter et passant par leur site Web : <https://campingdelapointe.ca/>.

Les marées:

Les marées à la pointe « est » de l'Île d'Orléans sont parmi les plus hautes du fleuves St-Laurent. Elles dépassent parfois les 23 pieds (7 mètres) au printemps et à l'automne. Ne soyez pas surpris à l'automne ou au printemps de voir l'eau venir parfois jaillir par-dessus le mur de pierre servant de protection contre l'érosion (il n'y a pas de danger, cela n'arrive que quelques fois). En saison estivale, l'eau n'atteint pratiquement jamais le bas du mur de protection. Pour plus de détails sur les marées, consultez le site : <http://www.marees.gc.ca/>.

Les Dépanneurs et autres commerces:

Il y a un petit dépanneur dans le village de St-François dans l'entrée du quai ouvert durant la saison estivale. Les villages de St-Jean sur la rive sud et de Ste-Famille sur la rive nord sont à environ 12 kms et ont des dépanneurs avec permis de la SAQ. Le village de St-Jean possède une boulangerie (la Boulange

dans l'ancien presbytère près de l'église). Il y a une microbrasserie dans le village de Ste-Famille et un restaurant et un café dans le village de St-Jean.

Pour plus de renseignement sur les commerces, produits du terroir et activités à faire à l'Île d'Orléans, consultez le site: <http://tourisme.iledorleans.com/>.

Pour plus de renseignements sur les commerces, produits du terroir et activités à faire dans la région de Québec, consultez le site: <https://www.quebecregion.com/fr/>.

Quand vous quittez le chalet :

1. Fermez toutes les fenêtres et appliquez les verrous des fenêtres.
2. Pour verrouiller la porte du chalet : fermez la porte et appuyez sur le bouton « * », la porte va se verrouiller automatiquement. Vérifiez que la porte soit bien verrouillée.
3. Pour verrouiller la porte du garage : appuyez sur le bouton « * » et la porte du chalet se verrouille automatiquement.
4. Apportez vos ordures et recyclage au dépôt au bout du chemin de l'Anse-Verte.